

REPUBLIQUE FRANCAISE
LOIR ET CHER
ROMORANTIN-LANTHENAY
SERVICE ESPACE SAINT-EXUPERY

DECISION

Finances locales - Décisions budgétaires

Objet : Tarifs concernant : Les activités régulières de l'Espace Saint-Exupéry.

Le Maire de la Ville de ROMORANTIN-LANTHENAY ;

Vu l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 09 novembre 2023 décidant d'accorder au Maire les pouvoirs de décisions énumérés dans l'article visé ci-dessus, et notamment l'alinéa 2 ;

Considérant qu'il y a lieu de déterminer les tarifs concernant les activités régulières de l'Espace Saint-Exupéry.

Considérant qu'il y a lieu de modifier les tarifs concernant l'activité Salsa, danses latines de l'Espace Saint-Exupéry.

DECIDE :

ARTICLE 1^{er} - Les tarifs des activités régulières de l'Espace Saint-Exupéry sont fixés comme suit :

Nouvelle adhésion obligatoire :

Famille et individuel :	7 € / an
Associations :	25 € / an
Bénévoles - salariés :	Gratuité
Associations menant des permanences sociales :	Gratuité

Mise à disposition de la cuisine : 8€ / par réservation

Les activités annuelles :

Activités	Coût au TRIMESTRE ou SEMESTRE (€)			Coût à L'ANNEE (€)		
	Imposable	Non imposable	Minima Sociaux	Imposable	Non imposable	Minima Sociaux
Couture débutants	7€	5€	2€	21€	15€	6€
Couture intermédiaire	6 €/ journée 3 €/ demi-j	6 €/ journée 3 €/ demi-j	6 €/ journée 3 €/ demi-j	18 €/ journée 9 €/ demi-j	18 €/ journée 9 €/ demi-j	18 €/ journée 9 €/ demi-j
Relaxation	/	/	/	80 €	30 €	Gratuit
Ateliers de français	12.50 € Le semestre	12.50 € Le semestre	12.50 € Le semestre	25 €	25 €	25 €

Les petits explorateurs	11€	7€	4€	33€	21€	12€
Soutien lycée maths - physique	21€	14€	8€	63€	42€	24€
Calme en soi	11€	7€	4€	33€	21€	12€
Yoga	11€	7€	4€	33€	21€	12€
Ateliers des parents	/	/	/	25€ la session	15€ la session	5€ la session
Percu'son	Adulte 27 € Jeune 21€	Adulte 18€ Jeune 14€	8€	Adulte 81 € Jeune 63€	Adulte 54€ Jeune 42€	24€
Ateliers participatifs	/	/	/	5€ par activité	5€ par activité	5€ par activité
Gym câline	/	/	/	2€ la séance si non adhérent	2€ la séance si non adhérent	2€ la séance si non adhérent
Salsa, danses latines	Indiv 75€ Couple 125 € Le semestre	Indiv 50€ Couple 75 € Le semestre	Indiv 40€ Couple 55 € Le semestre	Indiv 150€ Couple 250 €	Indiv 100€ Couple 150 €	Indiv 80€ Couple 110 €

ARTICLE 2 – Cette décision annule et remplace la décision n°212/2025 en date du 25 juillet 2025.

ARTICLE 3 - La Direction Générale des Services et le Trésorier Principal sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 4 - Le présent acte administratif peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>.

Fait à Romorantin-Lanthenay, le 26/09/2025

Le Maire, certifie sous sa responsabilité,
le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis au représentant de l'Etat le - 8 OCT. 2025

Publié ou notifié le - 9 OCT. 2025

Mis en ligne sur le site internet le - 9 OCT. 2025



Le Maire,

Jeanny LORGEUX